

Questions dispensationnelles

(Traduit de l'anglais)

C.H. Mackintosh

[Courts articles 117]

Il était parfaitement cohérent pour les disciples, avant le jour de la Pentecôte, de prier pour le Saint Esprit, puisqu'Il n'avait pas encore été donné jusqu'à ce jour mémorable et ne pouvait pas l'être jusqu'à ce que Jésus soit glorifié. Comparez Jean 7, 39 ; 16, 7 ; et Actes 19, 1 à 6. Nous croyons que la forme de prière donnée aux disciples était appropriée à l'état transitoire dans lequel ils se trouvaient jusqu'à la venue du Consolateur. Depuis ce moment-là, il demeure vrai que « nous ne savons pas ce qu'il faut demander comme il convient ; mais l'Esprit lui-même intercède par des soupirs inexprimables » [Rom. 8, 26]. Où serait la force de cela si l'Assemblée de Dieu était limitée à une forme de prière bien définie ?

Il est bon que les chrétiens considèrent très attentivement la grande différence entre le peuple de Dieu — sa position, son appel, son espérance — avant et après la mort et la résurrection de Christ, et la descente du Saint Esprit qui en résulte. On le discerne et on y pense très peu ; de là la condition spirituelle basse, l'obscurité et le doute, le légalisme et l'éloignement, la confusion et le flou si tristement observables chez de nombreux bien-aimés de Dieu. Combien rarement trouverez-vous des âmes jouissant d'une rédemption accomplie et de l'habitation en elles du Saint Esprit ! Il y a partout une tendance forte à adopter seulement le terrain juif. Les gens sont sous la loi quant à l'état de leur conscience. La possession consciente de la vie éternelle, de l'adoption et du sceau de l'Esprit est bien peu connue. On estime comme présomptueux quiconque a la pleine assurance du salut. Et pourtant, par une étrange incohérence, des personnes qui parlent ainsi jugent possible pour certains d'avoir fait de grandes réalisations dans la sainteté et la vie divine, de manière à avoir cette assurance. C'est une présomption parce qu'elle base cette assurance sur quelque chose en nous, même si ce quelque chose est par l'Esprit Saint, tandis que l'Écriture base notre assurance et notre paix, non sur quoi que ce soit en nous, mais sur la rédemption accomplie par Christ. Cela fait une différence immense et de toute importance.

La difficulté de votre ami provient de ce qu'il ne voit pas que l'Assemblée comme telle n'est pas devant la pensée de l'apôtre dans les épîtres aux Galates ou aux Romains. Il parle de croyants et du terrain sur lequel ils sont justifiés individuellement devant Dieu. Ils sont justifiés par la foi, comme l'avait été Abraham. C'est pourquoi ils sont *moralement* les enfants d'Abraham. Et bien qu'Abraham n'appartenait pas, et ne pouvait pas appartenir, à un corps qui n'avait pas d'existence sinon dans le propos de Dieu, jusqu'à ce que la Tête soit remontée dans les cieux, cependant, très certainement, tous les saints de l'Ancien Testament auront part à la gloire céleste. Beaucoup sont perplexes quant à ce point, parce qu'ils en font une question de comparaison des individus les uns avec les autres. Si c'était une question de dignité, de sainteté ou de dévouement personnels, Abraham pourrait se tenir au-dessus du plus saint et du plus dévoué d'entre nous. Mais il s'agit simplement des arrangements dispensationnels de Dieu, et si quelqu'un est disposé à trouver du tort en ceux-ci, nous n'allons pas disputer avec eux. Certains, de nos jours, ont une manière de tourner en ridicule le sujet qui relève bien

plus de l'état d'esprit que de la spiritualité ou de la familiarité avec la Parole de Dieu. Mais nous avons confiance que nous n'abandonnerons jamais la vérité de Dieu pour échapper aux traits du ridicule humain.

L'Assemblée est sur la terre. Il semble étrange de devoir affirmer une vérité si évidente. Il est vrai que c'est dans la ruine, mais cependant la terre est sa sphère, dans la mesure où le Saint Esprit est sur la terre et qu'Il est Celui qui unit les membres à la Tête et les uns aux autres. Or, tandis qu'il est vrai que l'unité visible de l'Église a disparu, nous sommes cependant responsables de nous « appliquer l'unité de l'Esprit par le lien de la paix » [Éph. 4, 3] ; et pour cela, nous devons soumettre notre âme à l'action de toute la vérité de Dieu, que cette vérité se trouve en 1 Corinthiens ou en 2 Timothée.

Nous avons à reconnaître et à mener deuil sur la ruine, et à confesser notre propre part dans cette ruine ; mais nous ne devons pas abaisser la mesure divine ou renoncer à un seul point de la révélation divine. C'est notre saint privilège de marcher dans la lumière des vérités les plus élevées, en dépit de l'état de ruine du corps professant. « Là où deux ou trois sont assemblés en mon nom, je suis là au milieu d'eux » (Matt. 18, 20). Ces paroles établissent le véritable fondement de l'Assemblée. Elles furent prononcées avant que l'Assemblée soit établie, et elles demeureront vraies jusqu'à la fin du temps. « L'Écriture ne peut être anéantie » [Jean 10, 35]. « Éternel ! ta parole est établie à toujours dans les cieux » [Ps. 119, 89].

Grâces soient rendues à notre Dieu toujours plein de grâce, Il ne nous a pas laissés marcher selon nos propres pensées vagues et décousues, ou selon les commandements et les doctrines des hommes. Il a versé la lumière divine de Sa propre Parole sur notre chemin, et cela donne une certitude, une stabilité et une merveilleuse paix.

Le Saint Esprit nous a donné les trois grands titres distinctifs — « les Juifs, les Gentils et l'Assemblée de Dieu » [1 Cor. 10, 32]. Hélas, ce qui s'appelle l'Église de Dieu est devenu une chose corrompue, une vaste masse de profession baptisée. Mais il est clair que ce qui est appelé chrétienté n'est plus considéré comme étant sur un terrain juif ou gentil, ni ne sera jugé comme tel, mais selon la profession qu'elle a prise. De là l'épouvantable solennité de la position de la chrétienté. Nous croyons qu'elle est la tache morale la plus épouvantable dans tout le vaste univers de Dieu, le chef-d'œuvre de Satan et le destructeur des âmes. Oh ! l'horreur de la condition de la chrétienté ; l'horreur de sa ruine ! Aucun langage humain ne peut l'exposer. Que tous ceux qui appartiennent véritablement à l'Assemblée de Dieu soient rendus capables de rendre un témoignage calme, clair, décidé et constant contre l'esprit, les principes et les voies de cette chose terrible appelée la chrétienté.

Les « autres brebis » de Jean 10 sont celles qui sont appelés d'entre les Gentils pour former, avec celles de la bergerie juive, le « seul troupeau » sous le seul Berger béni. En Éphésiens 4, nous avons la vérité supplémentaire du « seul corps » composé de Juifs et de Gentils, et uni par le Saint Esprit à la Tête vivante dans le ciel, et les uns aux autres sur la terre.

En Jean 20, Marie illustre la relation actuelle de l'Assemblée avec Christ. Nous ne Le connaissons pas selon la chair. Nous sommes liés à Lui, non comme le Messie sur la terre, mais comme un Christ céleste. Thomas représente les Juifs qui devront voir pour croire. Matthieu 28 présente notre Seigneur dans Ses relations juives, et nous trouvons là que les femmes Lui saisissent les pieds. Cela nous enseigne, de la manière la plus bénie, qu'Il reprendra encore Ses relations avec Israël, selon les promesses faites aux pères. Nous devons nous souvenir que l'Assemblée ne fait en rien partie des voies de Dieu avec Israël et la terre.

Les termes « royaume des cieux » et « royaume de Dieu » ne sont pas toujours synonymes, quoiqu'ils le soient quelquefois. Prenez Romains 14, 17 : « Car le royaume de Dieu n'est pas manger et boire, mais justice, et paix, et joie dans l'Esprit Saint ». Nous pouvons facilement voir que « royaume des cieux » ne conviendrait pas, ici. Ce dernier est un grand terme dispensationnel, qui s'applique au temps pendant lequel le Roi est rejeté

et en conséquence, le royaume est en *mystère* au lieu d'être manifesté. Le terme « royaume de Dieu » est quelquefois appliqué de la même manière (Marc 4, 30 ; Luc 8, 10). Il a aussi *une application morale et personnelle*, qui le distingue de l'expression « royaume des cieux », qui est propre à Matthieu. Acceptez nos plus chaleureux remerciements pour votre lettre très aimable et intéressante. Son ton et son esprit sont agréables et rafraîchissants, dans un jour comme celui-ci. Que Dieu vous bénisse très abondamment !

Aucun passage ne pourrait nous enseigner plus clairement les deux résurrections que celui que votre ami a cité comme s'y opposant, à savoir, Jean 5, 25 à 29. Il y a « la résurrection de vie » et « la résurrection de jugement ». Il se peut que votre ami base son objection sur le fait que le mot « heure » est utilisé, mais cela n'a aucune valeur, puisqu'au verset 25, le même mot est appliqué à cette période pendant laquelle le Fils de Dieu vivifie les âmes mortes — une période qui s'étend déjà sur presque deux mille ans. Or, si le mot « heure » est appliqué à une période de presque deux mille ans, quelle difficulté peut-il y avoir à l'appliquer à une période moitié moins longue ? Nous considérons que Apocalypse 7, 1 à 8 fait référence au même résidu sauvé d'Israël, le noyau de la nation restaurée.

Ézéchiél 37 parle de la restauration et de la bénédiction futures d'Israël. Les derniers chapitres d'Ézéchiél auront très certainement leur accomplissement dans l'histoire de la nation. Le temple sera rebâti et le culte restauré. Les sacrifices, au lieu d'être typiques, seront commémoratifs. Merci pour vos lignes pieuses. Nous apprécions grandement leur ton et leur esprit.

Nous prenons ces charmants passages d'Ésaïe dans toute leur force et leur beauté, comme présentant la merveilleuse bénédiction de cette période, quand notre bien-aimé Seigneur régnera d'un pôle à l'autre, et du fleuve jusqu'aux bouts de la terre. Combien le cœur languit pour ce temps, tandis que nous avançons péniblement à travers ce monde rongé par le péché, où tout est si contraire à l'Esprit et à la pensée de Christ.